

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône  
**FORCE OUVRIERE**



22 janvier 2023

*Des millions en grève et en manifestation ce 19 janvier mais le gouvernement refuse de retirer sa réforme des retraites...*

**Préparons la grève interprofessionnelle pour imposer le retrait total du projet de loi Macron/Borne !**

**NON** à tout report de l'âge de départ en retraite,  
**NON** à tout allongement de la durée de cotisation,  
**MAINTIEN** de l'ensemble des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires  
**Pas touche à NOS retraites !**



**Des millions en grève, et au moins deux millions en manifestation (chiffres historiques) ce jeudi 19 janvier ! 140.000 manifestants à Marseille !**

Les salariés du public et du privé ont montré à quel point ils étaient unis et déterminés pour imposer le retrait de la réforme des retraites.

Parmi ces millions, des milliers d'enseignants et d'AESH des écoles des Bouches du Rhône, avec des taux de grévistes très importants et une avalanche d'écoles fermées.

Tous avaient décidé de se joindre à la mobilisation générale sur la base d'un constat souvent partagé : rien ne justifie la mise en place d'une telle contre-réforme !

***Rien ne justifie :***

- de retarder l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans
- d'accélérer le passage à 43 annuités pour avoir droit à une retraite à taux plein
- de remettre en cause l'existence des régimes spéciaux, remise en cause qui fragilise l'existence du Code des pensions dont bénéficient tous les



# Se réunir, s'organiser et se mobiliser

Ce 19 janvier, loin d'entendre cette exigence de « retrait », pourtant puissamment exprimée par des millions de travailleurs dans des manifestations historiques, le président Macron a osé réaffirmer sa « détermination » pour faire aboutir sa contre-réforme qu'il qualifie de « *juste et responsable* » ...

**Le SNUDI FO 13 réaffirme quant à lui sa détermination à aider, à son niveau, les enseignants et AESH des Bouches du Rhône à imposer le retrait de cette contre-réforme injuste et irresponsable.**

Alors même s'il tente d'amadouer les PE avec l'annonce soudaine d'un "possible départ en retraite" à date anniversaire, revendication portée par le SNUDI FO depuis la loi Jospin en 1989, plus que jamais, restons déterminés à obtenir le retrait total de ce projet de loi !

[Voir le communiqué du SNUDI FO à ce sujet](#)

Les confédérations et fédérations syndicales nationales ont appelé, ce 19 janvier au soir, à « *des actions autour du 23 janvier* », jour de présentation de la loi au conseil des ministres et à « **une nouvelle journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier** » afin de « *faire retirer ce projet* ». Elles appellent les salariés et les jeunes à préparer des assemblées générales pour discuter des suites de la mobilisation.

[Lire le communiqué intersyndical](#)

**Le SNUDI-FO 13 prendra toute sa part pour aider à amplifier cette mobilisation, à préparer la grève pour gagner le retrait total de la contre-réforme des retraites !**

- Partout, réunissons-nous (enseignants, AESH, personnel municipal) dans nos écoles pour réaffirmer notre détermination à obtenir le retrait de la totalité de la réforme des retraites, notre détermination à obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications, notamment l'augmentation des salaires pour tous sans contreparties et l'abandon des projets de fermetures de classes pour la rentrée prochaine !
- Partout, proposons aux collègues dans les écoles, dans les assemblées générales, d'organiser ensemble, si possible dans l'unité syndicale, la mobilisation pour préparer à la grève la plus puissante possible jusqu'au retrait du projet !

- Partout dans les AG, mandatons des représentants d'école, d'établissement ou de service pour rapporter les prises de positions par des motions

**Motion des agents territoriaux et des enseignantes  
de l'Ecole maternelle Jean BUON à Arles  
réunis le vendredi 13 janvier 2023**

La ministre Borne a dévoilé son projet de « réforme » des retraites mardi 10 janvier. Cela s'ajoute à toutes les attaques que nous subissons, la situation devient intenable ! Pour nous, agents territoriaux et enseignantes, de l'école maternelle Jean Buon d'Arles, syndiquées au SNUDI FO 13 et non syndiquées, ce projet n'est ni négociable, ni amendable ! Le seul mot d'ordre est : RETRAIT ! Nous refusons le report de l'âge de départ, l'allongement du temps de cotisation, la suppression des régimes spéciaux qui ouvrirait la voie à la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires. Combattre cette réforme et en obtenir l'abandon est la condition nécessaire pour reconquérir nos droits. (Départ à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation).

Une journée de mobilisations et de grève est appelée le 19 janvier par l'intersyndicale. Nous serons en grève mais la question qui est posée c'est comment faire reculer le gouvernement. Nous estimons que seule la grève unie avec nos organisations syndicales permettra d'obtenir le retrait. Nous pensons qu'il est temps de se réunir partout pour mener cette discussion, définir nos revendications et des moyens de les obtenir.

Nous décidons donc de transmettre cette motion à toutes les écoles d'Arles et invitons nos collègues à se réunir, à adopter des motions reprenant l'exigence du retrait dans sa totalité du projet Macron Borne. Ni report de l'âge de départ, ni allongement de la durée de cotisation, maintien des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires et à discuter des moyens nécessaires pour gagner. En ce qui nous concerne, nous décidons de nous réunir après le 19 janvier pour poursuivre la discussion et prendre les décisions qui s'imposent.



---

## RAPPEL

La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève illimité afin de couvrir tous les personnels qui envisageraient de poursuivre individuellement ou collectivement la grève après le 19 janvier.

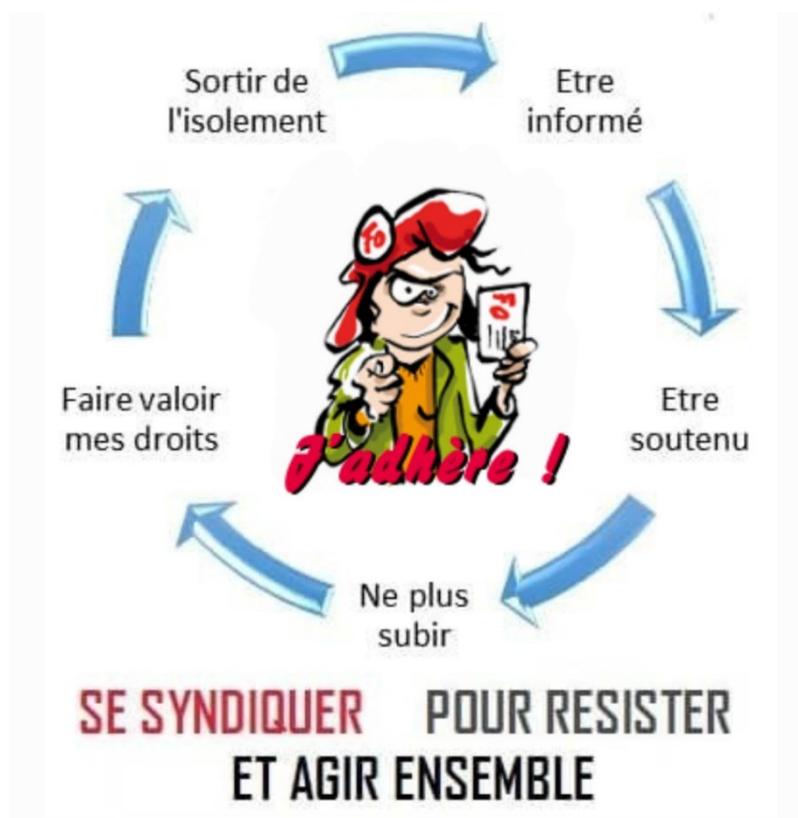
Afin de faire “pression” sur notre administration, vous avez la possibilité de remplir ce document avec plusieurs dates successives, jusqu’aux vacances de février (ex : 23-24-25-26-27-30-31/01, 01-02-03-06-07-08-09-10/02).

**Nous vous rappelons que ce n'est pas la déclaration d'intention qui détermine votre participation effective à la grève pour les jours indiqués.**

C'est uniquement le cas lorsque vous signerez la fiche d'état de grève transmise par votre circonscription. Un collègue qui aurait fait connaître son intention de participer à une grève peut librement y renoncer !

**Pour toutes questions ou précisions complémentaires,  
contactez le SNUDI FO 13 !**

---



### **Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !**

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !**

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.  
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,  
prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

*L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023  
jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en  
janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.*

---



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

